

CONSEIL DE PARIS

Conseil Municipal

Extrait du registre des délibérations

Séance des 27, 28 et 29 mars 2017

2017 DAE 187 La Sorbonne (5e) - Subvention (20.000 euros) et convention avec la Chancellerie des Universités de Paris pour l'aménagement de locaux à destination des chercheurs en exil.

Mme Marie-Christine LEMARDELEY, rapporteure.

Le Conseil de Paris, siégeant en formation de Conseil municipal,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment ses articles L. 2511-1 et suivants ;

Vu le projet de délibération, en date du 14 mars 2017, par lequel Mme la Maire de Paris lui propose d'approuver le principe de verser une subvention d'investissement de 20.000 euros à la Chancellerie des Universités de Paris destinée au financement de travaux d'aménagement de locaux situé à la Sorbonne pour accueillir des chercheurs en exil ;

Vu l'avis du Conseil du 5e arrondissement, en date du 13 mars 2017 ;

Sur le rapport présenté par Mme Marie-Christine LEMARDELEY, au nom de la 6e Commission,

Délibère :

Article 1 : Une subvention de 20.000 euros est attribuée à la Chancellerie des Universités de Paris.

Article 2 : Mme la Maire de Paris est autorisée à signer avec la Chancellerie des Universités de Paris la convention, dont le projet est joint en annexe à la présente délibération.

Article 3 : La dépense correspondante sera imputée au chapitre 20, fonction 23, nature 204, du budget d'investissement 2017 et suivants de la Ville de Paris sous réserve de la décision de financement.

La Maire de Paris,

A handwritten signature in blue ink, reading "Anne Hidalgo".

Anne HIDALGO